



N^o 118

Le 29 mai 1990

LE CANADA APPUIE UN APPEL DEMANDANT L'ACCELERATION DE LA DEMOBILISATION AU NICARAGUA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a exprimé aujourd'hui l'inquiétude que suscite chez lui la lenteur du processus de démobilisation des membres de la résistance nicaraguayenne (contras).

"J'espère que toutes les parties concernées continueront à faire preuve de flexibilité et respecteront le caractère constructif de compromis qui a dominé le processus général d'établissement de la paix en Amérique centrale", a déclaré M. Clark. Le Ministre a fermement appuyé l'appel que le Conseil de sécurité des Nations Unies a lancé le 23 mai 1990 afin que la résistance nicaraguayenne respecte pleinement l'engagement écrit qu'elle a pris de procéder à la démobilisation pendant la période stipulée, c'est-à-dire, d'ici le 10 juin.

M. Clark a réaffirmé que le Canada accorde un appui sans réserve à l'ONUCA, la mission d'observation des Nations Unies en Amérique centrale, qui, dans le cadre d'un mandat plus large, est chargée de surveiller la démobilisation au Nicaragua. Des observateurs militaires canadiens participent pleinement à cette tâche importante, sous les auspices de l'ONUCA.